

L'aérodrome peut enfin décoller

SAINT-HUBERT La commune aidera la société de gestion

- ▶ Samedi, les élus ont accepté de soutenir le projet de redéploiement.
- ▶ La commune dégagera 50.000 euros par an.
- ▶ Des discussions sont en cours pour les nuisances liées à la haute voltige.

et ce durant dix ans, pour éponger une partie du déficit de l'outil – entre 200.000 et 300.000 euros par an. Deux : céder pour un euro symbolique des terrains afin de développer une zone d'activités économiques. À la mi-juin, le gouvernement wallon avait marqué son accord pour la création d'un centre de formation Technifutur sur le site, avec une enveloppe de deux millions d'euros.

Les discussions ont à nouveau été longues, au conseil. Lors du vote, la minorité Cap 2012 a préféré s'abstenir sur certaines dispositions. Le groupe avait introduit des amendements, et seul l'un d'eux a été accepté. Pour faire simple, Cap 2012 entendait réclamer davantage de garanties par rapport à l'investissement de la Ville. L'issue favorable a été accueillie avec soulagement par le président de l'intercommunale

Idélux, Elie Deblire (CDH). « *Je suis heureux de cette décision*, dit-il. *J'avais demandé au conseil d'administration d'Idélux de s'engager, alors que je n'avais pas encore l'assurance d'avoir le feu vert de la commune.* »

Le projet de redéploiement est donc sur les rails. La société de gestion a, d'ici à son aboutissement, déjà d'autres soucis à gérer. Certains se plaignent des nuisances sonores liées à la pratique

de la haute voltige. Les bourgmestres de St^e-Ode et Tenneville sont montés au front. « *Nous avons eu une rencontre avec eux*, annonce Elie Deblire. *Des mesures vont être adoptées, avec une interdiction de vol l'après-midi, le dimanche et les jours fériés. Nous diminuons aussi la plage horaire d'une heure, en semaine. Ce n'est pas suffisant pour les communes, mais c'est un premier pas.* » ■

NICOLAS DRUEZ

C'est un peu comme si le pilote d'un avion venait de recevoir l'autorisation de décoller... Samedi matin, le conseil communal de St-Hubert a apporté sa pierre à l'édifice de reconstruction de l'aérodrome. Un vote vital : la société de gestion, chapeautée par l'intercommunale Idélux, pourrait déposer les armes sans implication de la commune. Passés maîtres dans l'art de faire durer le suspense, les élus n'avaient pas dit « oui », il y a dix jours, sur ce même dossier.

Après une séance rocambolesque, l'assemblée n'était plus en nombre pour approuver ou non les points soumis. Il manquait des membres de la majorité et la minorité avait, elle, décidé de quitter les lieux. Ce samedi, la double demande d'Idélux revenait sur la table. À savoir ? Un : débloquer 50.000 euros par an,



Grâce au vote intervenu samedi matin au conseil communal de Saint-Hubert, le projet de redéploiement de l'aérodrome va pouvoir être lancé. Tout n'est cependant pas encore réglé car les nuisances sonores dues à la pratique de la haute voltige font débat. © D. R.